



Rentrée 2022 -2023

Implantation maternelle

Mot de la direction

Chers parents, chers élèves,

Nous y voici, c'est la rentrée des classes ! C'est avec grand plaisir que je rejoins l'équipe de l'école des Carrières au poste de la direction et je me réjouis d'apprendre à connaître les élèves de l'école et leurs familles.

Une nouvelle année scolaire commence et j'espère que celle-ci sera riche en découvertes, rencontres, expériences et aussi, qu'elle sera synonyme d'épanouissement pour chacun.

Pour que l'année se déroule pour le mieux, vous trouverez dans ce document différentes informations qui vous seront nécessaires pour le bon déroulement de cette année scolaire.

Avec votre participation, celle des enseignants, des autres membres du personnel et de la direction, je suis convaincue que nous ferons de cette année, une année haute en couleurs.

Bonne année scolaire !

Mme Tania Martiat – Directrice

Communication école - famille

Ci-dessous, vous trouverez les différentes possibilités pour trouver des informations pratiques concernant l'école et pour nous contacter afin que nous puissions répondre à vos questions :

- **Le site internet :** www.lescarrieres.be
 - Vous y trouverez tous les courriers adressés aux parents, les photos, les projets d'école et autres informations.

Mot de passe pour l'année scolaire 2022-2023 à partir du 1^{er} septembre :
2mains
- **La direction :**
 - Sur rendez-vous par téléphone au 067/33 59 98 ou par mail : direction@lescarrieres.be
- **Le secrétariat :** Pour la facturation, les documents élèves, les photos, ... :
 - Contacts par téléphone au 067/33 59 98 ou par mail : messenger@lescarrieres.be

- **L'implantation maternelle :**
 - Par sms au 0471/ 53 77 56
Attention ! Les enseignantes n'écoutent pas les messages vocaux.
 - Par téléphone au 067/ 33 06 08
Avant 09h00 ou après 15h00. En journée, les appels sont déviés vers l'implantation primaire.

Rencontres avec les titulaires

En ce début d'année scolaire, l'équipe maternelle vous convie à une réunion le **vendredi 9 septembre à 18h00**.

Lors de cette réunion, vous aurez l'occasion de rencontrer les enseignantes ainsi que la nouvelle direction. Vous pourrez aussi découvrir les locaux où évoluera votre enfant tout au long de l'année et poser vos différentes questions.

Nous comptons sur la présence de tous les parents. Cela nous permettra de collaborer avec vous et d'assurer le bon suivi de la scolarité de votre enfant.

Dans la mesure du possible, nous vous demandons de venir sans enfant(s).

Travaux

Différents travaux ont été réalisés cet été dans les bâtiments des classes maternelles :

- Les WC ont été reliés à la citerne d'eau de pluie.
- L'aménagement du jardin progresse. La pelouse sera plantée prochainement.

Gratuité et frais scolaire

Vous recevrez prochainement un estimatif des frais pour cette nouvelle année scolaire.

Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter la page web suivante :

<http://www.enseignement.be/index.php?page=26777&navi=3385>

Présence à l'école

L'élève est tenu de participer à toutes les activités pédagogiques (y compris à l'extérieur de l'école). Toute dispense éventuelle ne peut être accordée que par la direction après demande écrite dûment justifiée.

En 1^{ère} et 2^{ème} année maternelle, nous insistons sur la présence régulière de votre enfant à l'école.

En 3^{ème} maternelle, les élèves sont en obligation scolaire. Toute absence devra être justifiée en remplissant le formulaire adéquat ou par certificat médical.

L'école commence à **08h30**, nous vous demandons de veiller à être ponctuels.

Services à l'école

- Repas chauds :
 - Le service des repas chauds reprendra le jeudi 01 septembre 2022.
 - Les repas reviennent à **4€ pour les élèves des classes maternelles.**
 - Attention, les commandes des repas chauds se font le **vendredi** pour la semaine suivante. En cas de désistement, par exemple, si votre enfant est malade, n'oubliez pas de prévenir l'école (idéalement par sms).
 - Les menus sont disponibles sur le site de l'école.
- Soupe :

Les enfants qui prennent leur pique-nique peuvent prendre un potage au prix de **0,50€**
- Garderie :
 - L'implantation maternelle est ouverte de 06h45 à 16h45.
A partir de 16h45, les élèves qui fréquentent la garderie rejoignent, en rang, la garderie de l'école primaire qui se termine à **18h30.**
 - La garderie est gratuite de 08h00 à 08h30 ; de 15h25 à 15h45 et le mercredi de 12h00 à 13h00.
 - Avant 08h00, le prix est de **0,50€** par demi-heure. Après les cours, le prix est fixé à **1,20€** par heure entamée et ce à partir de 15h45.
 - Dès ce lundi 29 août, les élèves de 3^{ème} maternelle fréquenteront la garderie sur l'implantation primaire.
 - Les frais de garderie sont déductibles fiscalement.

Divers

- Merci de marquer tous les vêtements (bonnets, gants, écharpes, manteaux) ainsi que les boîtes à tartines, à collations, gourde etc...
- Nous vous invitons à prévoir des collations saines pour vos enfants et de diminuer (et même supprimer) les emballages individuels.
Dans le cadre de notre projet santé, **les enfants apporteront un fruit le mercredi.**

Nous restons à votre disposition pour tout autre renseignement et nous vous remercions pour votre collaboration et votre confiance.

Pour le Pouvoir Organisateur

M. Cédric Jacmain, président

Pour l'équipe éducative

Mme Tania Martiat, directrice